

Budget rectificatif 2021 n°1

Note de l'ordonnateur

Conseil d'administration du
14 septembre 2021

Contexte et vision générale

Le budget rectificatif n°1 de l'année 2021 permet d'intégrer en fonctionnement et en investissement de nouvelles opérations d'envergure qui soulignent notamment la dynamique et la réussite de l'université en matière d'appel à projets.

La masse salariale fera l'objet d'une mise à jour lors du BR de fin d'année. Dans ce cadre, la notification intermédiaire de SCSP parvenue tardivement à l'établissement a été prise en compte partiellement de manière à ne pas faire évoluer les recettes venant financer de la masse salariale ce qui aurait conduit à fausser le résultat. Cela a notamment conduit à (1) reconduire la compensation demandée des prolongations de contrats doctoraux suite à la crise sanitaire, déjà inscrite au BI et (2) ne prendre en compte que les évolutions de SCSP de la notification intermédiaire qui couvrent des dépenses prévues au BR1 hors masse salariale.

Ainsi, le plan de relance est inscrit pour les deux opérations finalement retenues soit la rénovation énergétique de l'IUT de Troyes et les travaux de rénovation du bâtiment 7 du campus Moulin de la Housse.

Par ailleurs, la phase 2 « projets » du dialogue stratégique et de gestion (DSG) intégrée au BI est maintenant notifiée à un niveau supérieur à celui retenu pour le BI. Ce poste a été ajusté pour ce BR en recettes et en dépenses de fonctionnement et d'investissement. Il est à noter que les projets présentés ont tous été retenus et concernent :

- les équipements technologiques et applicatifs du Learning lab du centre de simulation en Santé et Sport
- l'émergence de Formations Innovantes et Internationales en Bioéconomie (EFIIB).
- Le renforcement de l'équipe opérationnelle du démonstrateur du projet AEROLAB
- L'accélération du développement de l'Institut en Intelligence Artificielle en Santé (IIAS)

Par ailleurs, l'établissement a développé le dépôt de projets, ce qui lui permet de bénéficier de plusieurs projets du PIA (BIOECO ACADEMY, HYPE 13, ET HELIOS, Nano PHOT et DEMO ES en attente de confirmation officielle) également pris en compte dans ce BR.

Comme prévu, la mutualisation des coûts Covid et Vigipirate centralisés actuellement connus est intégrée à ce BR pour 547k€. Cela donne lieu à un retrait de crédits sur le gel de début d'année des budgets des composantes et entités de Recherche.

Enfin, ce premier BR de l'année permet d'intégrer les grands agrégats financiers ainsi que les dotations et reprises aux amortissements et provisions de 2020 qui concourent à l'évolution du résultat, du fonds de roulement et de la trésorerie.

Au terme de la prise en compte de ces éléments, le résultat de l'établissement s'établit à 410k€ et le prélèvement du FDR à 9 841k€ contre respectivement – 335k€ et 7 852k€ au BI.



Structure de la note

La note de l'ordonnateur est un document stratégique qui fait le lien entre les activités de l'université, leur traduction budgétaire et leur soutenabilité.

Conformément à la circulaire relative à la gestion budgétaire et comptable publique les opérateurs et organismes de l'Etat 2021, elle s'organise de la manière suivante :

1. Autorisations budgétaires limitatives

1.1 Tableau des autorisations d'emplois

1.2 Tableau des autorisations budgétaires

1.3 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine

2. Equilibre financier

2.1 Tableau d'équilibre financier

2.2 Tableau des opérations pour compte de tiers

3. Analyse de la soutenabilité

3.1 Tableau de situation patrimoniale

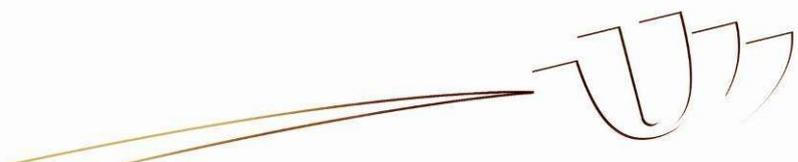
3.2 Plan de Trésorerie

3.3 Tableau des opérations liées aux recettes fléchées

3.4 Tableau des opérations pluriannuelles

3.5 Tableau de synthèse budgétaire et comptable

Pour garantir une meilleure lisibilité de la présente note, les tableaux présentés correspondent à des synthèses ou à des extraits des tableaux réglementaires. L'ensemble des documents budgétaires est présenté en annexe.



1. Autorisations budgétaires limitatives

Le CA doit se prononcer sur le niveau des emplois et des crédits (AE et CP) par nature de dépenses. Il vote ainsi les limites annuelles « plafonds » de l'action de l'ordonnateur en matière d'emplois, d'engagement et de paiement des dépenses.

Il convient de rappeler que, dans les états GBCP, la comptabilité budgétaire retrace les engagements annuels et les flux de trésorerie (encaissements et décaissements de l'année). Les opérations comptables de fin d'exercice n'y figurent pas hormis dans le tableau 6 (évolution de la situation patrimoniale).

1.1. Tableau des autorisations d'emplois

La masse salariale n'a pas évolué à ce stade par rapport aux prévisions du BI 2021. Elle sera mise à jour à l'occasion du BR de fin d'année.

1.2. Tableau des autorisations budgétaires

Tableau A : Evolution des autorisations d'engagement par enveloppe budgétaire

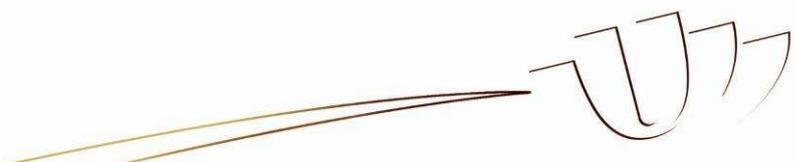
AE	BI 2021	BR1 2021	Variation BI 2021 /BR1 2021	
			montant	pourcentage
Personnel	170 351 351	170 351 351	-	0,00%
Fonctionnement et intervention	28 669 455	31 818 743	3 149 288	10,98%
Investissement	19 399 678	33 479 809	14 080 131	72,58%
TOTAL	218 420 484	235 649 903	17 229 419	7,89%

Enveloppe de dépenses de fonctionnement :

L'enveloppe de fonctionnement augmente de 3 149k€ (+10,98%) par rapport au BI 2021 pour atteindre un montant total de 31 819k€.

L'évolution des dépenses de fonctionnement provient de postes divers et notamment :

- De l'activité de la Recherche pour 774k€. Les principaux projets donnant lieu à de nouvelles dépenses sont les suivants :
 - 180k€ projet BIO4GRAIN du RIBP ;
 - 138k€ solde du projet TRAPEZE ;
 - 181k€ appel à projet ANSES (projet POMELO et SENTINEL) ;
 - 113k€ projet AEROLAB ;
 - 54k€ projet H2020 UMR FARE ;
 - 40k€ projet M4P ;
 - 20k€ projet REVEA.
- 293k€ dans le cadre du financement des activités de recherche par la LPR.



- 222k€ pour financer la phase 2 du dialogue stratégique et de gestion et plus particulièrement les dépenses liées aux « Equipements technologiques et applicatifs du Learning lab du centre de simulation en Santé et Sport ».
- Les dépenses sur les sociétés. Deux mouvements sont observés :
 - Une augmentation de 958k€ des dépenses du CFA liées aux versements au profit des anciens partenaires (UTT et Y School) dues au titre de 2020. Cette somme avait été versée à tort par les OPCO à l'URCA dans le contexte de la réforme de l'apprentissage ;
 - Une diminution de 254k€ pour le CFA au titre des aides aux apprentis et une baisse de 70k€ compte tenu de la moindre activité du Réseau dans le cadre des appels à manifestation d'intérêts. Pour la Fondation, la crise sanitaire conduit à un report des bourses subsahariennes pour 39k€.
- L'augmentation de l'enveloppe liée au patrimoine pour 691k€. Cette enveloppe couvre notamment les coûts Covid et Vigipirate pour 547k€, le déménagement de l'INSPE pour 46k€ et l'acquisition de Saltos pour 20k€.
- Les dépenses liées à l'activité du laboratoire de virologie pour 446k€ (réactifs, petits composants).
- Les financements nécessaires à l'activité liés aux projets du PIA soit 1 054k€ (250k€ pour BIOECO ACADEMY, 63k€ pour HYPE 13, 21k€ pour ET HELIOS, 1k€ pour NANO PHOT et 717k€ pour Demo ES positionnés à titre conservatoire dans l'attente de la confirmation officielle et d'un éventuel ajustement du budget)
- De nouvelles dépenses au titre de la formation continue pour 184k€.

A l'inverse, des diminutions sont observées pour les postes suivants :

- Le règlement des maitres de stages universitaires pour 427k€ en lien avec la réforme mettant en place le statut de collaborateur occasionnel du service public ;
- Le décalage de l'opération avec la Villa Bissinger pour 76k€.

Enfin, une partie du gel opéré en début d'année est définitivement retirée des budgets des entités de recherche et composantes pour 547k€ afin de venir financer les coûts Covid et Vigipirate centralisés par la DPLDD mentionnés plus haut.

Enveloppe de dépenses d'investissement :

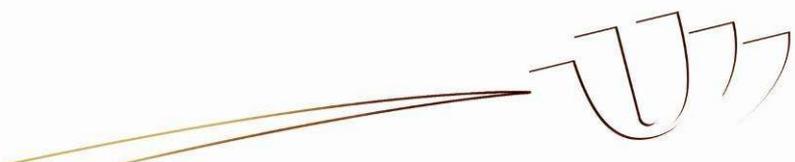
L'enveloppe d'investissement progresse de 14 080k€ (72,58%) par rapport au BI 2021 pour atteindre un montant total de 33 480k€.

Les nouvelles dépenses d'investissement se répartissent comme suit :

- En matière de patrimoine, l'augmentation s'élève à 8 552k€. L'essentiel tient à l'inscription des AE complémentaires nécessaires à la réalisation des opérations du plan de relance (bâtiment 7 du Moulin de la Housse et IUT de Troyes). Par ailleurs, des dépenses sont prévues pour les opérations ci-après :



- 380k€ pour la tranche optionnelle du bâtiment 13 pour le rez-de-jardin et le patio ;
- 250k€ pour le raccordement du réseau de chaleur du campus Santé ;
- 240k€ de réparation du réseau de chaleur des bâtiments 13 et 19 sur le campus Croix Rouge et du bâtiment 17 du campus Moulin de la Housse ;
- 225k€ de travaux de maintenance complémentaire et relatif aux façades de l'antenne de Charleville de l'IUT RCC ;
- 120k€ de mobilier pour le siège ;
- 30k€ de rénovation des stores du bâtiment 18 du campus Moulin de la Housse.
- En matière numérique, des dépenses complémentaires sont nécessaires pour les opérations suivantes :
 - 452k€ dans le cadre du Réseau CARRES qui se substitue à l'enveloppe initialement inscrite pour 193k€ ;
 - 120k€ pour le premier équipement audiovisuel et les postes de travail du campus 3 000 ;
 - 15k€ pour la vidéo surveillance sur le campus Croix Rouge ;
 - 10k€ pour l'équipement audiovisuel du siège ;
 - A l'inverse, le report du câblage du bâtiment C du site de Reims de l'IUT RCC conduit à une réduction des AE et CP pour 250k€.
- L'activité de la Recherche conduit à une augmentation de l'enveloppe d'investissement pour 3 431k€ portant pour l'essentiel sur les opérations ci-dessous :
 - 1 000k€ pour le renouvellement des serres dans le cadre du projet Phebus ;
 - 976k€ pour le projet AEROLAB avec notamment le mât ICOS ;
 - 488k€ pour le solde des grands équipements dont 380k€ du projet SAGE, de la plateforme CELLFLEX et 108k€ du projet MATRICE ;
 - 335k€ pour l'enceinte climatique du GSMA ;
 - 110k€ pour le renouvellement du cytomètre de la plateforme MOBICYTE ;
 - 128k€ pour le projet REVEA ;
 - 100k€ pour ROMEO.
- Par ailleurs, sont prévues :
 - 905k€ portés par l'IUT de Reims au titre des appels à projet dans le cadre pacte compétence Grand Est et de la licence professionnelle GEOTP ;
 - 360k€ pour les travaux d'accessibilité réalisés par l'IUT de Troyes (dont 120k€ de report de 2020) ;
 - 168k€ pour les projets PIA (104k€ pour BIOECO ACADEMY, 23k€ pour NANO PHOT, 22k€ pour ET HELIOS, 19k€ pour HYPE 13 et 189k€ positionnés à titre conservatoire pour DEMO ES dans l'attente de la confirmation officielle et d'un éventuel ajustement du budget) ;
 - 153k€ pour les équipements du laboratoire de virologie ;
 - 75k€ dans le cadre de la phase 2 du dialogue stratégique et de gestion ;
 - 70k€ pour le CCC concernant des équipements numériques financés par la Région Grand Est.



Les crédits de paiements

Tableau B : Evolution des crédits de paiement par enveloppe budgétaire

CP	BI 2021	BR1 2021	Variation BI 2021 /BR1 2021	
			montant	pourcentage
Personnel	170 351 351	170 351 351	0	0,00%
Fonctionnement et intervention	28 787 902	31 937 190	3 149 288	10,94%
Investissement	14 951 151	21 778 844	6 827 693	45,67%
TOTAL	214 090 404	224 067 385	9 976 981	4,66%

Les modifications apportées dans ce budget font apparaître un écart complémentaire de 7 252k€ entre les autorisations d'engagement qui progressent de 17 229k€ et les crédits de paiement qui augmentent seulement de 9 977k€. Cet écart s'explique par :

- le plan de relance pour 7 037k€ qui donnera lieu à paiement sur 2022 et 2023 ;
- l'acquisition pour le GSMA d'une enceinte climatique pour 335k€ ;
- le retrait de 120k€ pour des études prévues seulement en AE au BI .

1.3. Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine

Tableau C : Répartition des dépenses par masse et par mission

Budget	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	84 290 855	84 290 855	7 211 934	7 211 934	5 486 325	5 486 325	96 989 114	96 989 114
Recherche	53 966 693	53 966 693	6 551 272	6 551 272	6 031 063	5 696 063	66 549 028	66 214 028
Pilotage et support	30 588 693	30 588 693	15 899 205	16 017 652	21 932 671	10 566 706	68 420 569	57 173 051
Étudiants	1 505 110	1 505 110	2 156 332	2 156 332	29 750	29 750	3 691 192	3 691 192
Total	170 351 351	170 351 351	31 818 743	31 937 190	33 479 809	21 778 844	235 649 903	224 067 385

Le budget alloué à la formation représente un montant de 96 989k€, en augmentation significative de 2 616k€ (+2,77%) par rapport au BI 2021. Il se répartit de la manière suivante, en AE comme en CP :

- fonctionnement : + 849k€ +13,34%
- investissement : +1 768k€ +47,50%

Ce soutien se traduit à la fois en fonctionnement et en investissement. S'agissant des deux masses, cette évolution est liée aux PIA et à la phase 2 du dialogue stratégique et de gestion.

La hausse des investissements est portée par les travaux de l'IUT de Troyes et du CCC comme par ceux de l'IUT RCC financés sur projets (pacte compétence Grand Est et LP GEOTP).

Le budget alloué en AE à la recherche représente un montant de 66 549k€, en hausse de 4 499k€ (+7,25%) par rapport au BI 2021. Il et se répartit de la manière suivante :

- fonctionnement : + 1 068k€ +19,47%
- investissement : + 3 431k€ +131,96%

Ces évolutions sont notamment portées par des projets de recherche et des crédits LPR de fonctionnement pour les unités et les nouveaux MC. Les détails figurent supra.



Par rapport au BI 2021, l'enveloppe de pilotage de l'université s'élève à 68 420k€ en AE et 57 173k€ en CP. Elle se caractérise par une hausse de 10 115k€ en AE (+17,35%) et une hausse de 3 198k€ en CP (5,92%) :

- fonctionnement : AE +1 233k€ +8,40% ; CP 1 233 k€ +8,34%
- investissement : AE +8 882k€ +68,06% ; CP 1 965 k€ +22,84%

En fonctionnement, l'évolution est liée à la prise en compte des coûts Covid et Vigipirate, aux dépenses du laboratoire de virologie et à l'activité des SACD.

En investissement, le plan de relance explique une part significative de l'évolution de l'enveloppe. S'y ajoutent les autres opérations patrimoniales et les opérations numériques détaillées supra.

L'enveloppe de soutien aux étudiants n'évolue pas à ce stade.

Tableau D : Evolution des recettes

	BI 2021	BR1 2021	Variation BI 2021 /BR1 2021	
			montant	pourcentage
SCSP	174 206 657	174 960 085	753 428	0,43%
Recettes propres globalisées	18 560 246	19 732 210	1 171 964	6,31%
Recettes propres fléchées (hors recettes gagées)	15 223 754	32 446 113	17 222 359	113,13%
TOTAL hors recettes gagées	207 990 657	227 138 408	19 147 751	9,21%

La construction du présent BR enregistre une augmentation considérable des recettes de 19 022k€. Cette hausse provient essentiellement du financement du plan de relance.

Recettes par fonds

Tableau E : Evolution des recettes par fonds entre le BR1 2021 et le BI 2021

FONDS	BI 2021			BR1 2021			Ecart BR1 2021/ BI 2021
	RPG	RPF	Total	RPG	RPF	Total	
Subvention pour charges de service public	174 206 657	-	174 206 657	174 960 085	-	174 960 085	753 428
Droits d'inscription	4 080 011	-	4 080 011	3 994 511	-	3 994 511	- 85 500
Formation continue, diplômes propres et VAE	4 525 444	-	4 525 444	4 677 914	24 150	4 702 064	176 620
Taxe d'apprentissage	794 788	-	794 788	724 788	-	724 788	- 70 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR	70 000	1 069 153	1 139 153	70 000	1 069 153	1 139 153	-
Valorisation	30 000	-	30 000	30 000	-	30 000	-
ANR investissements d'avenir	-	8 620	8 620	-	2 488 806	2 488 806	2 480 186
ANR hors investissements d'avenir	-	1 117 431	1 117 431	-	1 117 431	1 117 431	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	555 842	3 371 875	3 927 717	980 463	4 331 700	5 312 163	1 384 446
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	66 887	3 670 367	3 737 254	54 990	3 528 998	3 583 988	- 153 266
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	1 588 634	5 700 745	7 289 379	1 365 702	19 539 638	20 905 340	13 615 961
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	203 956	203 956	4 000	288 781	292 781	88 825
Autres recettes	6 872 790	57 457	6 930 247	7 829 842	57 457	7 887 299	957 052
TOTAL RECETTES	192 791 053	15 199 604	207 990 657	194 692 295	32 446 113	227 138 409	19 147 751



a) La subvention pour charge de service public (SCSP)

L'URCA a reçu la notification intermédiaire de SCSP trop tardivement pour la prendre en compte intégralement au présent BR. De plus, l'essentiel de cette notification porte sur la mise à jour de la masse salariale qui sera opérée en dépense lors du BR de fin d'année. La prise en compte intégrale de la notification intermédiaire aurait donc faussé les grands agrégats.

Aussi, la subvention pour charge de service public est inscrite au BR1 pour un montant de 174 960k€, soit + 753k€ par rapport au BI 2021. Cette évaluation correspond à la prise en compte de la phase 2 du dialogue stratégique et de gestion (projets) notifiée pour 460k€ (contre 250k€ au BI) et de la LPR dans son volet fonctionnement pour 293k€.

Notons que la compensation demandée des prolongations de contrats doctoraux suite à la crise sanitaire, déjà inscrite au BI, a été maintenue dans ce BR bien que sa notification ne soit annoncée que pour la fin d'année. S'agissant d'une recette couvrant des dépenses de masse salariale engagées, nous restons ainsi dans la logique d'un BR1 neutre sur le volet masse salariale.

b) Les ressources propres globalisées

Les ressources propres globalisées augmentent de 1 172k€ par rapport au BI 2021 pour s'établir à 19 732k€. Ce montant s'explique par un double mouvement.

L'on note une augmentation des postes suivants :

- 701€ de subventions région complémentaires notamment pour CARRES;
- 1 000k€ correspondant à l'activité d'analyse du laboratoire de virologie ;
- 176k€ pour la formation continue comprenant essentiellement l'appel à projet de la LP GEOTP « Comment assurer l'adéquation emploi/compétences ».

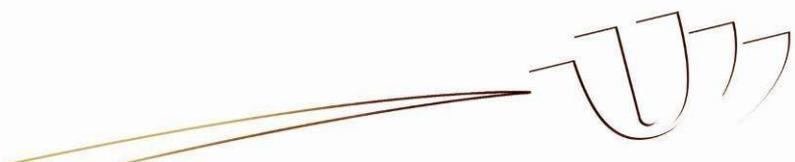
A l'inverse, une diminution des recettes ci-dessous est à souligner :

- 86k€ pour les droits d'inscription de la Maison des Langues ;
- 70k€ de taxe d'apprentissage compte tenu de la collecte réalisée ;
- 345k€ de diminution de subventions (décalage de l'opération avec la Villa Bissinger pour 64k€, retrait d'une enveloppe de 60k€ portée par la cellule Grand Projet dans le cadre du plan de relance et d'une enveloppe de 193k€ du FNADT remplacé par un financement Région dans le cadre du réseau CARRES) ;
- 254k€ au titre de l'aide aux apprentis.

c) Les ressources propres fléchées

Les recettes propres fléchées s'élèvent à 32 446k€ en hausse de 17 222k€ par rapport au BI 2021. Cette évolution se détaille comme suit :

- Les crédits du plan de relance non inscrits au BI s'élèvent à 13 361k€ ;
- Les recettes liées aux projets PIA sont de 2 480k€ :
 - 813k€ pour BIOECO ACADEMY,
 - 181k€ pour HYPE 13,



151k€ pour AILES (reclassement de « autres subventions » en RPF),
57k€ pour les PIA partenaires de la Recherche,
49k€ pour ET HELIOS, 32k€ pour Nano PHOT,
1 196k€ à titre conservatoire pour DEMO ES dans l'attente de la confirmation officielle et d'un éventuel ajustement du budget.

- 1 262k€ pour les projets de la Recherche ;
- Les subventions liées aux maitres de stage universitaire donnent lieu à une diminution de 880k€ pour les praticiens n'ayant pas opté pour le statut de COSP et une augmentation de 450k€ pour ceux qui l'ont fait ;
- Un ajustement des financements européens de la DREDI avec une baisse des bourses Erasmus pour 141k€ et une actualisation de la convention BIOCEB de -23k€ compte tenu des dépenses réalisées ;
- L'ajout du projet Pacte compétence Grand Est pour 826k€
- L'inscription d'une subvention du département de l'Aube pour 70k€ afin de financer les travaux d'accessibilité de l'IUT de Troyes sur 2021.



2. Equilibre financier

2.1. Tableau d'équilibre financier

Tableau F : Tableau des équilibres budgétaires

Besoins (utilisation des financements)					Financements (couverture des besoins)				
	Réalisé 2020	BI 2021	BR1 2021	Ecart BR1 2021 / BI 2021	Ecart BR1 2021 / BI 2021	BR1 2021	BI 2021	Réalisé 2020	
Solde budgétaire (déficit) *		6 099 747				3 071 024		910 068	Solde budgétaire (excédent) *
dont solde budgétaire budget principal		5 928 424				4 083 682		1 872 463	dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire budget du SAIC	123 092								dont solde budgétaire budget du SAIC
dont solde budgétaire CFA	1 131 808		880 335						dont solde budgétaire CFA
dont solde budgétaire Fondation		171 323	132 323					265 920	dont solde budgétaire Fondation
dont solde budgétaire Réseaux des établissements						-		26 585	dont solde budgétaire Réseaux des établissements
Remboursements d'emprunts									Nouveaux emprunts
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	2 072 220	2 217 518	2 125 918	- 91 600	- 91 600	1 558 007	1 649 607	2 912 302	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	1 601 634		-					1 965 980	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	3 673 853	8 317 265	2 125 918	- 91 600	- 91 600	4 629 031	1 649 607	5 788 350	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Abondement de la trésorerie	2 114 497		2 503 113	-			6 667 658		Variation Prélèvement de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	4 054 922	1 799 473	13 980 650						dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée						11 477 537	8 467 131	1 940 425	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	5 788 350	8 317 265	4 629 031	- 91 600	- 91 600	4 629 031	8 317 265	5 788 350	TOTAL DES FINANCEMENTS

Il retrace à la fois les opérations budgétaires et non budgétaires impactant la trésorerie de l'établissement et fait apparaître une variation positive de 2 503k€.

Cette situation est transitoire car elle est liée à la mise à jour des recettes propres pour leur intégralité alors que les dépenses ont été prises en compte en fonctionnement et investissement, la mise à jour de l'enveloppe de masse salariale étant prévue au BR de fin d'année.

2.2. Tableau des opérations pour compte de tiers

L'URCA réalise plusieurs opérations pour le compte de tiers (simple transit de fonds). Dans ce présent BR, la seule modification concerne les opérations de Mobilité Internationale qui passent de 365k à 274k€. Cette actualisation n'impacte pas la trésorerie puisqu'elle figure dans les encaissements et les décaissements.



3. Analyse de la soutenabilité

3.1. Tableau de situation patrimoniale

Tableau G : Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Réalisé 2020	BI 2021	BR1 2021	Ecart BR1 2021 / BI 2021	PRODUITS	Réalisé 2020	BI 2021	BR1 2021	Ecart BR1 2021 / BI 2021
Personnel	165 650 704	170 351 351	170 351 351	-	Subventions de l'Etat	174 299 779	174 206 657	174 960 085	753 428
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>43 180 628</i>				Fiscalité affectée	1 615 584	1 714 832	1 714 832	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel	36 675 236	40 522 900	44 278 031	3 755 131	Autres subventions	8 932 031	10 215 616	12 065 948	1 850 333
Intervention (le cas échéant)					Autres produits	23 057 376	24 402 500	26 298 839	1 896 339
TOTAL DES CHARGES (1)	202 325 940	210 874 251	214 629 382	3 755 131	TOTAL DES PRODUITS (2)	207 904 770	210 539 605	215 039 705	4 500 100
<i>Résultat prévisionnel: bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	5 578 830		410 323		<i>Résultat prévisionnel: perte (4) = (1) - (2)</i>		334 646		
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) - (3) = (2) - (4)	207 904 770	210 874 251	215 039 705	4 165 454	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) - (3) = (2) - (4)	207 904 770	210 874 251	215 039 705	4 165 454

En terme comptable, l'université dégage un résultat positif de 410k€, en augmentation de 745k€ par rapport au BI.

Graphique 1 : résultat patrimonial

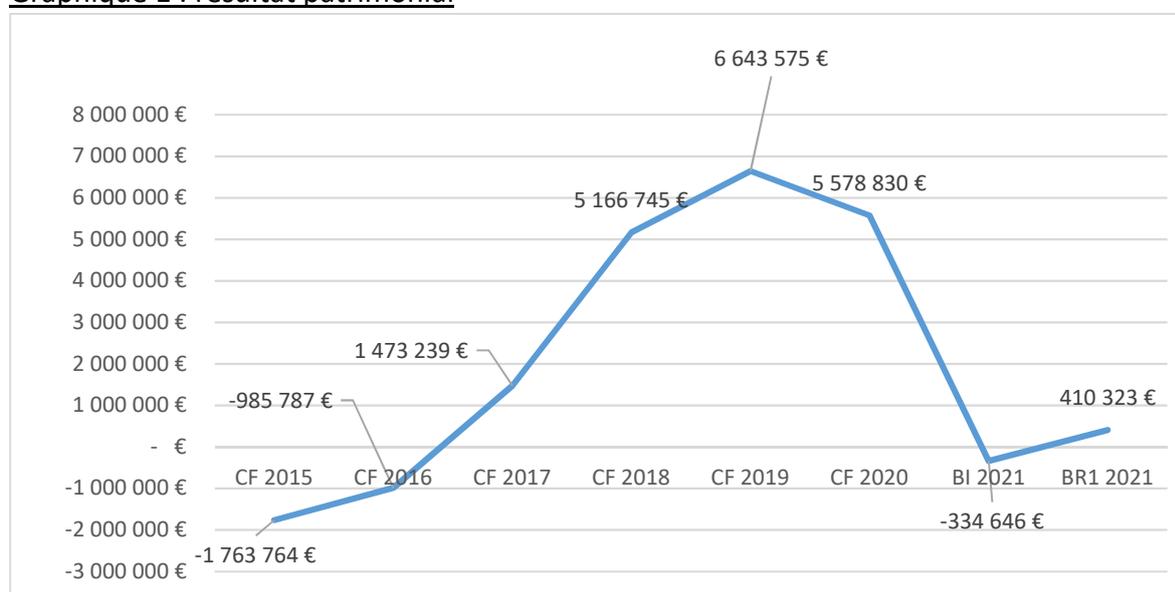


Tableau H : Détermination de la CAF

	Réalisé 2020	BI 2021	BR1 2021	Ecart BR1 2021 / BI 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	5 578 830	334 646	410 323	744 969
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 299 081	11 734 998	13 299 081	1 564 083
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 346 375		1 346 375	1 346 375
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				-
- produits de cession d'éléments d'actifs	4 740		4 740	4 740
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	6 712 441	6 643 282	6 712 441	69 159
= CAF ou IAF*	10 814 355	4 757 070	5 645 847	888 778

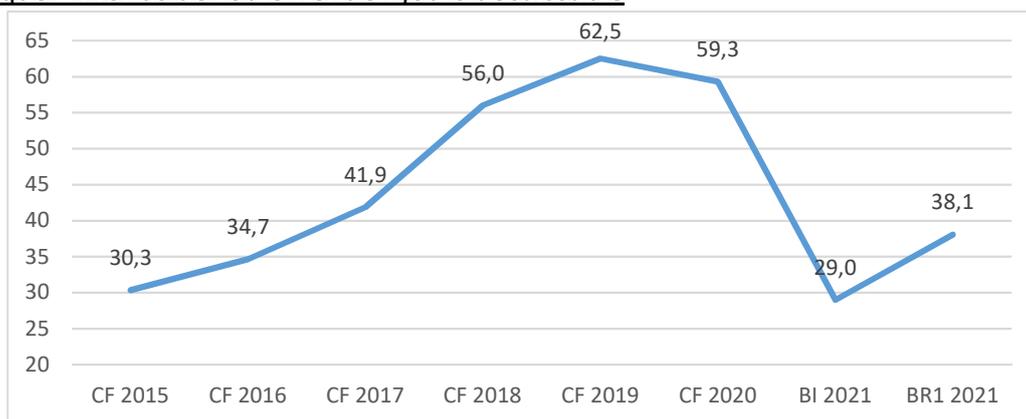
La capacité d'autofinancement (CAF) s'établit à 5 645k€ : elle progresse par rapport au BI 2021 principalement sous l'effet du résultat.

Tableau I : Situation patrimoniale 2021 en droits constatés et évolution du FDR

EMPLOIS	Réalisé 2020	BI 2021	BR1 2021	Ecart BR1 2021 / BI 2021	RESSOURCES	Réalisé 2020	BI 2021	BR1 2021	Ecart BR1 2021 / BI 2021
Insuffisance d'autofinancement*					Capacité d'autofinancement*	10 814 355	4 757 070	5 645 847	888 778
					Financement de l'Etat (ETAT)	880 347			-
Investissements	15 922 359	14 951 151	21 778 844	6 827 693	Financement par des tiers autres que l'Etat (PUBL.)	2 577 594		6 292 267	6 292 267
Remboursement des dettes financières					Autres ressources (AUTR)	62 796	2 341 642		- 2 341 642
					Augmentation des dettes financières (AUTR)				
TOTAL DES EMPLOIS (5)	15 922 359	14 951 151	21 778 844	6 827 693	TOTAL DES RESSOURCES (6)	14 335 093	7 098 712	11 938 115	4 839 402
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (5) - (6)					PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6) - (5)	1 587 266	7 852 439	9 840 729	

Le prélèvement sur le FDR augmente de 1 988k€ entre le BI et le BR1 pour atteindre 9 841k€.

Graphique 2 : fonds de roulement en jours décaissable



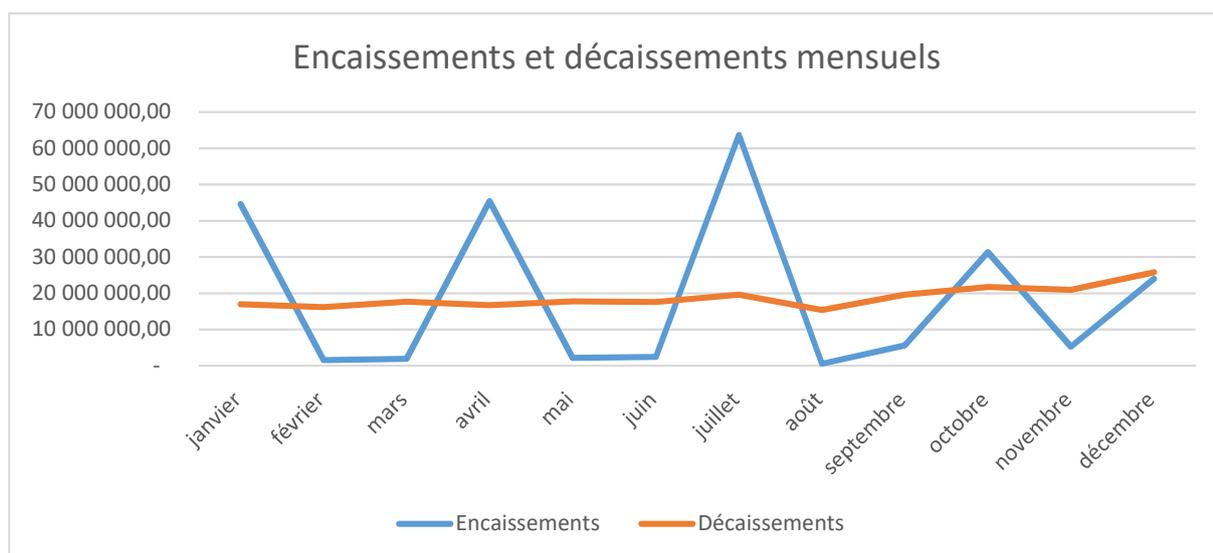
Le FDR total de l'URCA s'établit à 21 308k€ soit 38,1 jours de financement des dépenses de fonctionnement décaissables contre 16 021k€, soit 29 jours au BI 2021. Cette évolution est liée à la prise en compte des agrégats 2020 et notamment du prélèvement constaté en CF 2020 bien en deçà des prévisions budgétaires.



3.2. Plan de Trésorerie

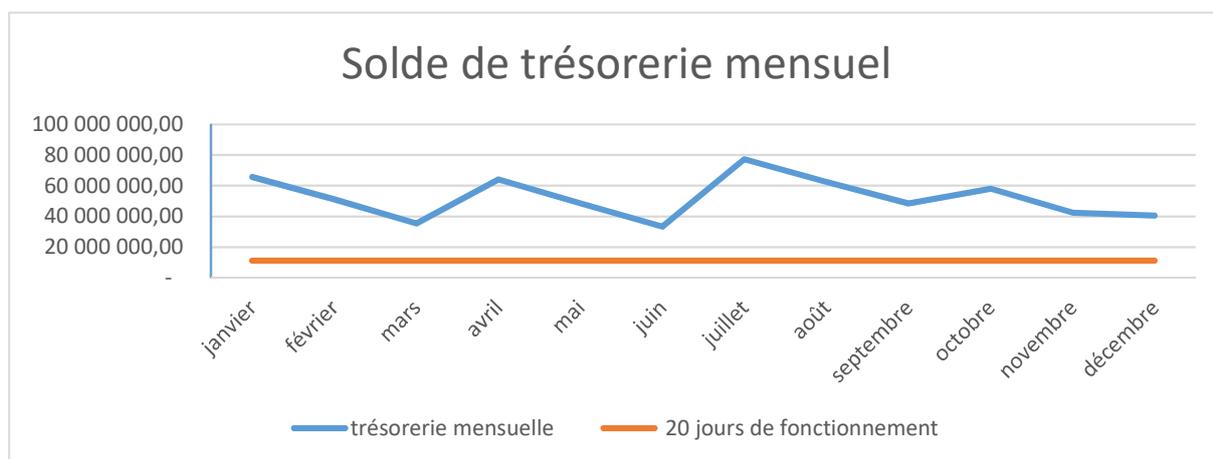
Le plan de trésorerie de l'établissement présente des récurrences propres à l'activité de l'URCA.

Graphique 3 : encaissements et décaissements mensuels



Le rythme des décaissements mensuels est assez stable avec une légère progression en fin d'année en lien avec la clôture. En effet, la dépense mensuelle principale de l'établissement est la paie ce qui explique la stabilité des décaissements d'un mois à l'autre, alors que la courbe des encaissements présente des pics lors des versements de la SCSP.

Graphique 4 : solde de trésorerie mensuel



La trésorerie ne présente pas de tension particulière, elle affiche un niveau final à 40 552k€ soit 72,51 jours de fonctionnement alors qu'au BI 2021 elle était de 23 276k€ soit 42,14 jours de fonctionnement. Comme pour le FDR, cette évolution est liée à la prise en compte de la trésorerie au 31 décembre 2020.



3.3. Tableau des opérations liées aux recettes fléchées

Le solde entre recettes et dépenses fléchées est positif pour 13 981k€ alors qu'il était de 1 799k€ en BI. Cette forte progression s'explique par le plan de relance pour lequel l'encaissement de la recette est prévue en 2021 pour 13 361k€ et les décaissement répartis sur 2022 et 2023.

3.4. Tableau des opérations pluriannuelles

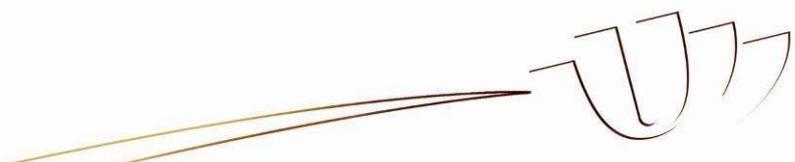
Ce tableau regroupe à la fois des opérations se déroulant sur plusieurs années et des opérations se dénouant au cours de la même gestion mais dont le montant est significatif.

Les principales modifications opérées sont les suivantes :

- L'actualisation en dépenses et en recettes du plan de relance d'après les montants et les opérations validées avec 6 852k€ pour la rénovation énergétique de l'IUT de Troyes et 6 510k€ pour la rénovation du bâtiment 7 du campus Moulin de la Housse ;
- L'actualisation des projets de la recherche pour 4 826k€ en dépenses sur 2021 et sur les exercices suivants ;
- La ligne liée au fonds national d'aménagement et de développement du territoire prévu pour 193k€ a été remplacée par le projet CARRES pour 452k€ ;
- L'ajout du premier équipement audiovisuel et des postes de travail du campus 3000 pour 120k€ ;
- Le décalage du câblage de l'IUT RCC pour 250k€ à 2022 ;
- L'actualisation du réalisé d'après le compte financier 2020.

Au final, ce tableau fait apparaître un total d'opérations en dépense de 87 284k€ dont 42 657k€ ont déjà été engagés, 28 354k€ sont prévus pour l'exercice 2021 et le solde, soit 16 273k€, sera engagé sur les exercices suivants.

En recettes, le total des opérations est supérieur de 600k€ en raison de la vente prévue du bâtiment qui accueillait l'IUTL. Les financements extérieurs représentent 81,2% des dépenses et sont répartis en 27 385k€ encaissés sur les exercices antérieurs, 28 398k€ sur 2021 et 15 073k€ sur les exercices suivants.



3.5. Tableau de synthèse budgétaire et comptable

Tableau J : Réconciliation du fonds de roulement et du solde budgétaire

	BI 2021	BR1
Variation du fonds de roulement (1)	-7 852 439	-9 840 729
Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires (2)		
Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires (3)	-1 752 692	-12 911 752
Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	-3 251 275	-14 538 253
Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	1 498 583	668 260
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs		958 240
Solde budgétaire = 1 - 2 - 3	-6 099 747	3 071 023

Ce tableau permet de faire le lien entre le solde budgétaire et le fonds de roulement.

Dans ce présent BR, les éléments significatifs sont les suivants :

- L'intégration des recettes du plan de relance pour leur intégralité conduit à l'inscription d'un produit constaté d'avance correspondant à la quasi-totalité des subventions (seuls 200k€ d'études seront dépensés en 2021) ;
- La neutralisation des recettes propres venant financer de la masse salariale de ne pas fausser les agrégats dans l'attente du BR de fin d'année ;
- L'extourne de la charge à payer inscrite au compte financier 2020 qui permet de régler les sommes dues par le CFA à ses anciens partenaires au titre de l'année antérieure (sans impact sur le résultat).

